



Lille, le 7 MAI 2014

**LE MAIRE**

HÔTEL DE VILLE  
CS 30667  
59033 LILLE cedex

Monsieur François REBSAMEN  
Ministre du Travail  
Ministère du Travail, de l'Emploi  
et du Dialogue social  
101 rue de Grenelle  
75007 PARIS

MA/ME/CB

Monsieur le Ministre,

J'ai rencontré ce lundi des représentants des intermittents du spectacle, venus exprimer leur colère et leur inquiétude à l'occasion d'un forum dédié à l'Europe de la culture organisé à Lille par le Parti Socialiste.

Vous le savez, j'ai depuis plusieurs mois apporté mon soutien aux intermittents alors que l'accord signé le 22 mars dernier pour la réforme de la convention assurance-chômage durcit injustement et déraisonnablement leur régime.

C'est, en effet, un dossier que je connais particulièrement bien pour l'avoir suivi avec énergie et vigilance, puisque la remise en cause par le patronat des annexes 8 et 10 de la convention a été sur la table, par deux fois, lorsque j'étais Ministre du Travail.

Aujourd'hui, je vous demande de ne pas agréer le texte de la convention Unédic qui sera soumis au gouvernement dans les prochains jours.

Vous l'avez dit à plusieurs reprises, vous n'êtes pas de ceux qui jugent que le régime spécifique des intermittents est un privilège, et vous avez montré votre sens de l'écoute autant que votre attachement à la culture et à ses acteurs. Comme vous l'avez appelé de vos vœux dans un communiqué du 30 avril dernier, il est indispensable de « remettre l'ouvrage sur le métier » pour aboutir à un accord qui prenne décemment en compte les propositions des principaux intéressés.

Même si des ajustements ont déjà été apportés, notamment sur le délai de carence qui se voit assoupli pour une partie des intermittents, il reste encore de nombreux points à étudier de près, pour ne pas engager la profession dans une spirale destructrice.

Le texte qui sera adopté, reflètera le modèle de société que nous voulons pour demain. Une réforme, aussi impérative soit-elle, ne peut avoir pour unique objectif de faire des économies. Elle doit aussi être porteuse de justice et accompagner chacun équitablement, en veillant particulièrement à préserver les droits des plus précaires déjà durement frappés par la crise.

Comptant vivement sur votre bienveillante attention, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial 'M' followed by a long horizontal stroke.

Martine AUBRY